

*Sur le retour
du Roi de
Suede dans
ses Etats.*

de la parole donnée par le Czar, tant en son nom qu'en celui de ses Alliez, de ne mettre aucun obstacle au retour de Sa M. Suedoise dans ses Etats, suivie de tous les Officiers & Soldats qui s'étoient ramassez près d'Elle à Bender : mais on n'a encore rien appris de positif de la marche de ce Monarque, ni de la route qu'il doit tenir.

*Lutheriens
de Silesie
privez des
avantages
du Traité
d'Alt-Ra-
stadt.*

VII: Si l'éloignement du Roi de Suede a donné lieu au Roi Auguste de violer le Traité d'Alt-Rastadt, la Cour de Vienne ne se croit pas non plus obligée de l'observer, en ce qui concerne le libre exercice de la Religion Lutherienne dans la Silesie; puis que les avis de Saxe portent, qu'on avoit abatu les nouveaux Temples, que ce Traité leur avoit permis de bâtir; qu'on leur a ôté leurs Ecoles, & qu'on les oblige d'envoyer leurs Enfans aux Ecoles Catholiques. Quoi que cette nouvelle n'ait pas été agréable aux Princes Protestans, il n'y en a aucun qui ait osé épouser la défense de ceux de Silesie; parce que chacun est assés occupé de ses propres affaires.

*suite des
divisions de
Pologne.*

VIII. Les Senateurs & les Députez de la Noblesse, qui composent le grand Conseil assemblé à Varsovie, depuis le commencement de Fevrier, ne sont encore convenus que de deux articles, qui même, jusques à present, ont été sans exécution: le premier regarde la nécessité de faire sortir du Royaume, les troupes Moscovites & Saxonnnes; le second d'obliger les Moscovires d'évacuer Elbing & d'y mettre garnison Polonoise, pour éviter que les Brandebourgeois ne s'emparent de cette Place, comme l'on sçait qu'ils en ont formé le dessein, A
l'é.